

*Lyon et téléconférence, 11–12 mai 2020*

## **PROCES-VERBAL DE LA PREMIERE SEANCE**

CIRC, Lyon et téléconférence

Lundi 11 mai 2020, à 10h05 (heure d'été d'Europe centrale)

Président : Dr Stephen M. Robbins (Canada)

Secrétaire : Dr Elisabete Weiderpass, Directrice du CIRC

## **SOMMAIRE**

1.	Ouverture de la session	5
2.	Election du Vice-Président et du Rapporteur	5
3.	Adoption de l'Ordre du jour et de la procédure spéciale	5
4.	Candidature d'un nouvel Etat comme Etat participant – La République populaire de Chine	6
5.	Allocution du Directeur général de l'OMS	7
6.	Faits marquants de la première année de fonction de la Directrice et activités du CIRC pendant la pandémie de COVID-19	8
7.	Point sur le « Nouveau Centre » et argumentaire d'investissement	11
8.	Point sur l'élaboration de la Stratégie à moyen terme pour 2021–2025	14

### Représentants des Etats participants

Dr Stephen M. ROBBINS, <i>Président</i>	Canada
Mme Lucero HERNANDEZ	
Mme Jennifer IZAGUIRRE	
Professeur Jan-Ingvar JÖNSSON	Suède
Dr Karin SCHMEKEL, <i>Vice-Présidente</i>	
Dr Diane STEBER BÜCHLI, <i>Rapporteur</i>	Suisse
Mme Elisabeth SCHULTE	Allemagne
M. Thomas IFLAND	
Professeure Dorothy KEEFE	Australie
Mme Emma WOOD	
Mme Bronwyn ADAMS	
Mme Elisabeth TISCHELMAYER	Autriche
M. Lieven DE RAEDT	Belgique
Dr Marc VAN DEN BULCKE	
Dr Ana Cristina PINHO MENDES PEREIRA	Brésil
Dr Livia DE OLIVEIRA PASQUALIN	
Dr João Ricardo RODRIGUES VIEGAS	
Professeur Mads MELBYE ( <i>empêché</i> )	Danemark
Professeure Tine JESS	
Dr Gonzalo AREVALO	Espagne
Dr Maria José GONZÁLEZ DE SUSO	
Dr Mara BURR	Etats-Unis d'Amérique
Dr Krycia COWLING	
Dr Robert HAWKINS	
Mme Gabrielle LAMOURELLE	
Dr Jamie MILLER	
Dr Amy NORRIS	
Dr Margaret PATON	
Dr Phillip RIBLETT	
Dr Larry WRIGHT	
Dr Igor KOROBKO	Fédération de Russie
Dr Sergey MURAVIOV	
Dr Oleg SONIN	
Dr Eduard SALAKHOV	

Dr Markku TERVAHAUTA	Finlande
Mme Tuula HELANDER	
Professeur Norbert IFRAH	France
Dr Jocelyne BÉRILLE	
Mme Christine BERLING	
M. Thomas DUBOIS	
Professeure Ildikó HORVÁTH	Hongrie
Professeur Péter NAGY	
Dr Edit MAROSI	
Mme Vandana GURNANI	Inde
Dr Nilambuj SHARAN	
Mme Vidushi CHATURVEDI	
Professeur Reza MALEKZADEH	Iran (République islamique d')
M. Ciarán MURPHY	Irlande
Professeur Silvio BRUSAFERRO ( <i>empêché</i> )	Italie
Dr Mauro BIFFONI	
Dr Yosuke KITA	Japon
Dr Hitoshi NAKAGAMA	
Dr Teiji TAKEI	
Dr Tatsuya SUZUKI	
Dr Tomohiro MATSUDA	
Dr Kay OHARA	
Dr Rachid BEKKALI ( <i>empêché</i> )	Maroc
Dr Latifa BELAKHEL	
Dr Loubna ABOUSSELHAM	
Professeur Pål Richard ROMUNDSTAD	Norvège
Dr Karianne SOLAAS	
Mme Renske VAN TOL	Pays-Bas
M. Jeroen HULLEMAN	
Dr Al-Hareth M. AL-KHATER	Qatar
Dr Eun Sook LEE	République de Corée
Dr Jae Kwan JUN	
Dr Mark PALMER	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Dr Mariana DELFINO-MACHIN	
<i>Pas de représentant</i>	Turquie

## **Organisation mondiale de la Santé**

Mme Sigrid KRANAWETTER, Juriste principale, Bureau du Conseiller juridique de l'OMS

Dr Soumya SWAMINATHAN, Scientifique en chef, Bureau du Directeur général de l'OMS

## **Observateurs**

Dr Christine FRIEDENREICH, Présidente du Conseil scientifique

Dr Sonali JOHNSON, Responsable Connaissances, actions de sensibilisation et politique, Union internationale contre le Cancer (UICC)

## **République populaire de Chine**

Dr Yang ZHANG

Dr Jie HE

Dr Xinhua LI

Dr Min DAI

## **Commissaire aux comptes**

M. Lito Q. MARTIN, Commission de vérification des comptes, Philippines (*empêché*)

## **Secrétariat**

Dr E. WEIDERPASS,  
*Secrétaire*

Dr T. LANDESZ

Dr M. ALMONTE

Dr P. BASU

Mme A. BERGER

Dr F. BRAY

Dr P. BRENNAN

M. C. CHAUVET

Dr G. CLIFFORD

Dr I. CREE

Dr P. FERRARI

Mme E. FRANÇON

Dr M. GUNTER

Dr K. GUYTON

Dr Z. HERCEG

M. D. KAVANAGH

Dr Z. KOZLAKIDIS

Mme B. LAHOUE

Dr B. LAUBY-SECRETAN

Dr T. LEE

M. F. LOZANO

Dr V. MCCORMACK

Dr J. MCKAY

Mme A. SANTHIPRECHACHIT

Dr A. SCALBERT

Dr M. SCHUBAUER-BERIGAN

Dr J. SCHÜZ

Dr I. SOERJOMATARAM

Dr M. TOMMASINO

Dr J. ZAVADIL

### **1. OUVERTURE DE LA SESSION : Point 1 de l'Ordre du jour provisoire**

Le PRESIDENT accueille les participants à la Soixante-deuxième Session du Conseil de Direction, qui se tient pour la première fois par téléconférence en raison de la pandémie à coronavirus en cours (nouvelle maladie à coronavirus COVID-19). Il accueille en particulier le Dr Christine Friedenreich, Présidente du Conseil scientifique, le Dr Soumya Swaminathan, représentante du Directeur général de l'OMS, et le Dr Sonali Johnson, de l'Union internationale contre le Cancer (UICC), ainsi que les observateurs de la République populaire de Chine, qui rejoindront la téléconférence après la discussion du point de l'Ordre du jour concernant leur pays.

La SECRETAIRE accueille l'ensemble des participants et les remercie d'avoir pris le temps de participer à la présente session du Conseil de Direction malgré les circonstances actuelles difficiles.

### **2. ELECTION DU VICE-PRESIDENT ET DU RAPPORTEUR : Point 2 de l'Ordre du jour provisoire**

Le PRESIDENT déclare que, dans la mesure où il préside la session en l'absence inévitable du Professeur Melbye, le Conseil de Direction doit élire un Vice-Président de remplacement ainsi qu'un Rapporteur.

Le Dr Schmekel (Suède) est élue Vice-Présidente sur proposition du Dr PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), appuyée par le Professeur ROMUNDSTAD (Norvège) et le Dr STEBER BÜCHLI (Suisse).

Le Dr Steber Büchli (Suisse) est élu Rapporteur sur proposition de Mme SCHULTE (Allemagne), appuyée par Mme TISCHELMAYER (Autriche).

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA PROCEDURE SPECIALE : Point 3 de l'Ordre du jour provisoire (Documents GC/62/1 (Prov.) Rev.1 et GC/62/22)**

Le PRESIDENT explique la procédure spéciale proposée pour la présente session. Le Conseil de Direction discutera brièvement de certains points de l'Ordre du jour en se concentrant sur les éventuelles objections ou modifications suggérées des projets de résolution proposés. Pendant les séances à huis clos, les participants non autorisés à y participer seront transférés dans une salle d'attente virtuelle.

Les points restants de l'Ordre du jour seront discutés et les résolutions correspondantes adoptées par le biais d'une « procédure d'approbation tacite ». Les Etats participants devront soumettre leurs éventuels commentaires, objections ou modifications au Secrétariat avant une date restant à définir : il propose le 25 mai 2020 comme date butoir. Si aucune objection n'est reçue d'ici cette date, le projet de résolution concernant le point en question de l'Ordre du jour sera considéré comme adopté par consensus ; si, en revanche, des objections sont reçues, le point sera reporté et réexaminé lors de la prochaine session.

Mme HERNANDEZ (Canada) propose que le point S6 de l'Ordre du jour (Rapport financier annuel, Rapport du Commissaire aux comptes et états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019) soit discuté pendant la téléconférence plutôt que selon la procédure d'approbation tacite.

Le Dr LANDESZ (Directeur de l'administration et des finances) déclare que ce point pourrait être discuté dans le cadre du Point 14 de l'Ordre du jour, Questions diverses.

L'Ordre du jour ainsi modifié est **adopté**.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Procédures spéciales applicables à cette session » (GC/62/R1) :

Le Conseil de Direction,  
Ayant examiné les Procédures spéciales devant régir la conduite de la Soixante-deuxième Session du Conseil de Direction telles qu'elles sont décrites dans le [Document GC/62/22](#),

1. ADOPTE les procédures spéciales définies dans le document pour la conduite de la Soixante-deuxième Session du Conseil de Direction et fixe au 25 mai 2020 la date de réception de l'approbation et des commentaires en vertu de la procédure d'approbation tacite ; et
2. REMERCIE le Secrétariat pour les efforts qu'il a déployés afin d'organiser cette conférence virtuelle ainsi que les procédures associées.

La résolution est **adoptée**.

#### **4. CANDIDATURE D'UN NOUVEL ETAT COMME ETAT PARTICIPANT – LA REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE : Point 4 de l'Ordre du jour (Document GC/62/21)**

Le PRESIDENT déclare que la demande d'admission de la République populaire de Chine en qualité d'Etat participant au Centre a été reçue le 3 mars 2020. L'Article 50 du Règlement intérieur du Conseil de Direction stipule que les demandes d'admission seront examinées si elles ont été reçues au moins 90 jours avant la date d'ouverture de la session du Conseil de Direction à venir ; la demande d'admission ayant été reçue au-delà de ce délai et les circonstances actuelles difficiles ayant empêché la tenue de discussions informelles entre les Etats participants, il suggère que ce point soit reporté à la session suivante.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Demande d'admission en qualité d'Etat participant – La République populaire de Chine » (GC/62/R2) :

Le Conseil de Direction,  
Ayant examiné la demande du Gouvernement de la République populaire de Chine en vue de son admission en qualité d'Etat participant au Centre international de Recherche sur le Cancer ([Document GC/62/21](#)),

1. PREND NOTE avec grand intérêt de la demande de la République populaire de Chine telle qu'elle a été reçue par le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé le 3 mars 2020 ;
2. REMERCIE le Sous-comité pour son Rapport ;

Rappelant l'Article 50 du Règlement intérieur du Conseil de Direction du CIRC,

3. DECIDE de reporter l'examen et la décision concernant l'admission d'un nouvel Etat participant à la prochaine session du Conseil de Direction.

La résolution est **adoptée**.

Sur invitation du PRESIDENT, le Dr Yang Zhang et le Dr Min Dai (République populaire de Chine) rejoignent la téléconférence en qualité d'observateurs.

Le PRESIDENT accueille les observateurs de la République populaire de Chine, demande au Rapporteur de lire la Résolution venant d'être adoptée et assure les observateurs de la République populaire de Chine du soutien que le Conseil de Direction ne manquera pas d'apporter à leur demande d'admission en qualité d'Etat participant, qui sera examinée en détail dès que les circonstances le permettront.

## **5. ALLOCATION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OMS : Point 5 de l'Ordre du jour**

Le Dr SWAMINATHAN, Directrice exécutive/Scientifique en chef au siège de l'OMS, transmet au Conseil de Direction les salutations du Directeur général. Tous les départements de l'OMS travaillent actuellement d'arrache-pied à la lutte contre la pandémie de COVID-19 tout en s'assurant que les autres activités de l'Organisation se poursuivent dans la mesure du possible.

Le monde entier se tourne vers l'OMS afin d'obtenir des données scientifiques fiables sur la manière de gérer cette pandémie. A cette fin, l'Organisation répertorie et évalue en permanence l'énorme quantité de recherches effectuées : jusqu'à 1000 articles sont publiés chaque jour sur des serveurs ouverts tels que medRxiv ou bioRxiv. Nombre de ces articles sont des prépublications et n'ont pas encore été validés par un comité de lecture ; les conseils fournis par l'OMS sont donc d'une importance capitale.

L'OMS est également très préoccupée par l'accumulation du fardeau des maladies qui découle de l'interruption, pendant la pandémie, des services de soins de santé courants. Dans de nombreux pays, le traitement des maladies non transmissibles, et notamment du cancer, a purement et simplement cessé. Des études de modélisation montrent que l'incidence du cancer et la mortalité par cancer vont augmenter considérablement dans les mois et années à venir. Certains systèmes de santé ont déjà apporté de profondes modifications à leur modèle de prestation de services et ont notamment modifié la conception de leurs services de consultations externes, renforcé le recours à la télémédecine et mis en place des mesures de triage et de priorisation des cas les plus urgents ; ces innovations pourraient contribuer à améliorer l'efficacité des soins de santé à long terme.

L'expertise du Centre ainsi que ses travaux de recherche constituent pour l'OMS une aide extrêmement précieuse dans le cadre de ses activités liées au cancer, et notamment ses activités de conseil aux pays en matière de contrôle et de surveillance, de produits potentiellement cancérigènes pour l'homme et d'économie du cancer. Le Centre a publié la dernière édition du *World Cancer Report* en 2020 et a apporté une contribution majeure à la publication complémentaire de l'OMS, le *Report on Cancer*, qui montre comment la science peut être transposée en politiques afin de sauver des vies. Les données et la recherche effectuée par le CIRC sur le cancer du col de l'utérus, notamment dans le domaine des vaccins contre le virus du papillome humain (VPH), sur la science de la mise en œuvre et sur les méthodes de dépistage, en particulier dans les pays à faible revenu, permettront d'améliorer le dépistage et le diagnostic du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus du fait de la plus grande disponibilité d'outils numériques et d'intelligence artificielle. Les deux agences collaborent désormais encore plus

étroitement à la sélection et à la classification des agents cancérigènes pour l'homme ainsi qu'à la définition de stratégies fondées sur des données scientifiques et visant à réduire l'exposition à ces agents. Elles contribuent également aux études d'investissement nationales ainsi qu'au choix des programmes de dépistage du cancer à inclure dans les offres de couverture sanitaire universelle des pays.

L'OMS a lancé deux initiatives mondiales, l'une pour l'élimination du cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique, et l'autre pour la lutte contre le cancer de l'enfant. Cette dernière fournit actuellement un soutien à plus de 20 Etats membres, ce chiffre devant doubler dans les années à venir. L'OMS prévoit de recruter davantage de personnel afin de développer ses activités dans le domaine du cancer et de couvrir ainsi le cancer du sein, la prestation de conseils sur les politiques nationales de dépistage du cancer et la méthodologie d'évaluation d'impact.

Pour finir, elle félicite la Directrice pour ses qualités de dirigeante et pour les idées novatrices dont elle fait preuve, et a hâte de connaître les recommandations du Conseil de Direction qui ressortiront de la présente session.

## **6. FAITS MARQUANTS DE LA PREMIERE ANNEE DE FONCTION DE LA DIRECTRICE ET ACTIVITES DU CIRC PENDANT LA PANDEMIE DE COVID-19 : Point 6 de l'Ordre du jour (Documents GC/62/2, GC/62/3)**

La SECRETAIRE présente son Rapport (voir le [Document GC/62/3](#)) et attire l'attention sur le Rapport biennal 2018/19 ([Document GC/62/2](#)). Le cancer constitue un problème de santé majeur dans le monde, avec chaque année 18 millions de nouveaux cas diagnostiqués et 9,5 millions de décès. L'incidence du cancer devrait augmenter de 60% durant les 20 prochaines années. En tant que Directrice, elle a des responsabilités envers les Etats participants, les donateurs qui financent la recherche, le personnel et, surtout, les bénéficiaires ultimes du travail réalisé par le Centre, à savoir les personnes qui, grâce à la recherche effectuée par le Centre, échappent individuellement ou indirectement, par l'intermédiaire de leurs proches, au fardeau du cancer.

Durant ses 16 mois de fonction en qualité de Directrice, elle a pu appréhender la grande variété des travaux effectués par le Centre dans les grands domaines de la recherche sur le cancer, à savoir la description de l'incidence du cancer, la compréhension des causes du cancer et l'évaluation et la mise en œuvre des stratégies de prévention et de lutte contre le cancer. L'atout le plus précieux du Centre est son personnel, qui est issu des quatre coins du monde et qui apporte au Centre un large éventail de connaissances et de compétences qui pourraient être renforcées dans les années à venir afin de relever les nouveaux défis et de répondre aux attentes changeantes des Etats participants. Le Centre s'efforce de plus en plus d'accroître son impact sur la santé publique en mettant l'accent sur la recherche opérationnelle et sur l'évaluation des interventions dans le domaine de la recherche sur le cancer afin d'identifier les bonnes pratiques et de pouvoir fournir les informations appropriées pour une action efficace au niveau national.

Le Centre fait l'objet d'importantes restrictions budgétaires qui ont peu de chances de s'assouplir dans un avenir proche, compte tenu notamment de l'impact potentiel de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale. Diverses mesures d'efficacité budgétaire ont été mises en



place, mais il a néanmoins été nécessaire de geler le recrutement de certains postes d'encadrement. Le recrutement fera l'objet d'un nouvel examen plus tard dans l'année.

En juillet 2019, le Centre a entrepris une évaluation exhaustive de ses activités qui a donné lieu à des recommandations pertinentes, constructives et concrètes. Il a depuis consulté des parties prenantes internes et externes et identifié les principaux domaines dans lesquels il bénéficie d'un avantage comparatif, ainsi que de nouvelles technologies et opportunités de partenariat pertinentes. Les connaissances ainsi acquises seront utilisées dans le cadre de la planification de la prochaine Stratégie à moyen terme, réalisée en collaboration avec le Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique.

Les activités du Centre se sont poursuivies normalement malgré la pandémie de COVID-19, à l'exception du travail en laboratoire. L'accès au bâtiment du CIRC a été restreint à compter de la mi-mars 2020 et pratiquement tout le personnel travaille en télétravail depuis. Les restrictions commencent tout juste à être levées, mais les mesures de prévention continueront à être passées en revue et adaptées en fonction des recommandations des autorités du pays hôte. Tous les déplacements non essentiels ont été annulés ou reportés et le Centre a eu recours à la visioconférence et à d'autres outils de communication pour poursuivre sa coopération avec ses collaborateurs de recherche et ses partenaires du monde entier. Le plan de continuité de l'activité prévoit une reprise du travail dans les locaux en quatre étapes, avec un retour complet de l'ensemble du personnel d'ici la fin de l'année 2020. Le prélèvement et l'expédition des échantillons biologiques ainsi que le recrutement des personnes participant aux études ont toutefois été considérablement retardés.

La pandémie devrait avoir de graves répercussions sur la situation financière du Centre, des donateurs et des organisations multilatérales de premier plan réaffectant actuellement d'importants montants de financement à la recherche sur la COVID-19. Quoi qu'il en soit, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a récemment reconnu le Centre comme une organisation pouvant bénéficier de l'aide publique au développement (APD), ce qui lui permettra d'accéder à de nouvelles sources de financement, en particulier de la part de donateurs bilatéraux. Les Etats participants pourront désormais déclarer à l'OCDE jusqu'à 51% du montant de leurs contributions statutaires versées au CIRC comme aide publique au développement.

Le Centre a participé à différentes initiatives visant à étudier l'impact de la COVID-19 sur le cancer et la prévention du cancer. Il a notamment partagé des données génétiques et épigénétiques internes avec des chercheurs italiens, il a dispensé une formation à destination des biobanques et des laboratoires des pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) sur la manipulation des échantillons potentiellement pathogènes et a collaboré à des études portant sur le lien entre traitements du cancer et traitements de la COVID-19. Le Centre étudiera l'impact de la pandémie sur le dépistage du cancer, en particulier dans les PRFI qui avaient récemment amélioré considérablement leurs programmes de dépistage. Il a également participé, en collaboration avec l'UICC, l'*International Cancer Screening Network*, le Partenariat canadien contre le cancer et le *Cancer Council NSW* d'Australie, au « groupe d'intervention » mondial sur la COVID-19 et le cancer, qui a coordonné les efforts visant à synthétiser et à diffuser rapidement les données sur la façon dont la pandémie de COVID-19 affecte l'évolution du cancer dans le monde.

En conclusion, la Directrice déclare que les investissements réalisés aujourd'hui dans la recherche sur la prévention du cancer permettront aux pays d'économiser des frais médicaux considérables dans un avenir pas si lointain. Si les Etats participants poursuivent leur soutien au Centre, celui-ci pourrait relever le défi du cancer et empêcher au moins 7 millions de décès évitables d'ici 2030.

Le Professeur JÖNSSON (Suède) félicite la Directrice pour son engagement à l'égard du travail réalisé par le Centre et pour son attitude ouverte et transparente, comme en témoignent les bons résultats de l'évaluation externe.

Le Dr BURR (Etats-Unis d'Amérique) félicite le Centre pour son travail au nom des personnes atteintes de cancer et qui risquent de pâtir de l'interruption des programmes de diagnostic, de prévention et de traitement causée par la pandémie de COVID-19. Elle attire tout particulièrement l'attention sur les recherches effectuées par le Centre dans le domaine des vaccins contre le VPH et du dépistage du cancer du col de l'utérus, en soutien à l'Initiative mondiale de l'OMS pour l'élimination du cancer du col de l'utérus. Le Centre effectue un travail remarquable en mettant en place des partenariats et des réseaux ainsi qu'en dispensant des formations et en attribuant des bourses à destination des PRFI. Il est nécessaire de poursuivre les améliorations apportées dans les domaines du partage des données, des normes, de la gouvernance et de l'éthique. Enfin, elle salue les efforts stratégiques de mobilisation de ressources déployés par le Centre et demande comment s'effectue la coordination avec la stratégie de mobilisation de ressources de l'OMS.

Le Dr NAKAGAMA (Japon) salue les nouveaux partenariats mis en place par le Centre en Afrique et dans les PRFI d'autres régions du monde, mais demande au Centre de renforcer son travail en Asie ; le Centre pourrait par exemple héberger un site internet pour les consortiums asiatiques de recherche sur le cancer tels que l'*Asian National Cancer Centres Alliance (ANCCA)*.

Le Professeur IFRAH (France) fait remarquer que l'Institut national du Cancer de son pays s'apprête à définir une nouvelle stratégie décennale de lutte contre le cancer ; l'un des principaux objectifs consistera à renforcer la coopération internationale et européenne.

Mme SCHULTE (Allemagne) remercie la Directrice pour son rapport, en particulier pour ce qui est des informations relatives à la collaboration entre le Centre et l'OMS.

Le Professeur MALEKZADEH (République islamique d'Iran) exprime le soutien de son pays à l'égard du travail réalisé par le Centre et ce, malgré les récents problèmes économiques qui ont empêché son Gouvernement de s'acquitter de ses contributions statutaires<sup>1</sup>.

Le Dr LEE (République de Corée) fait part de son regret que l'Université d'été qui devait être organisée conjointement par le CIRC et le Centre national du cancer de la République de Corée ait été annulée en raison de la pandémie de COVID-19 et espère que cette initiative pourra être reprogrammée l'année prochaine.

Le Dr PINHO MENDES PEREIRA (Brésil) espère pour sa part que le Centre créera à l'avenir encore davantage de partenariats en Amérique latine.

Le Dr FRIEDENREICH (Présidente du Conseil scientifique) rend brièvement compte de la 56<sup>ème</sup> Session du Conseil scientifique qui s'est tenue avec succès en février 2020. Le Conseil

---

<sup>1</sup> <https://www.iarc.fr/fr/a-propos-du-circ-funding-assessed-contributions/>

scientifique a salué le Rapport biennal présenté par la Directrice, le processus d'évaluation externe ainsi que le *World Cancer Report* récemment publié. Il a recommandé la création d'un Groupe consultatif sur la mobilisation de ressources et a prodigué des conseils sur les thèmes transversaux proposés pour le travail futur du Centre. Il a procédé à l'audit de deux Sections scientifiques, la Section Infections et la Section Mécanismes de la cancérogenèse, qui ont toutes deux obtenu les meilleurs résultats possible. Les membres du Conseil scientifique ont également participé à la cérémonie très réussie de la pose de la première pierre du nouveau siège du Centre, le « Nouveau Centre ».

La SECRETAIRE, répondant aux points soulevés, remercie tous les intervenants pour leur participation et leurs commentaires encourageants. Elle attire l'attention sur NORDCAN, une importante base de données de statistiques du cancer pour les pays nordiques qui illustre l'importance des registres du cancer et du partage des données entre les pays. Elle étudiera la possibilité de renforcer le soutien apporté au réseau ANCCA et aux autres consortiums de recherche asiatiques et espère également que l'Université d'été organisée conjointement par le CIRC et le Centre national du cancer de la République de Corée sera reprogrammée en 2021. D'autres travaux sont prévus en Amérique latine, notamment l'élaboration d'un code contre le cancer propre à l'Amérique latine et similaire à celui déjà créé pour l'Europe. La volonté du Centre de partager de façon aussi large que possible les données et les échantillons biologiques est freinée par les restrictions imposées par le Règlement général de la protection des données (RGPD) de l'Union européenne ainsi que par les règles strictes imposées par d'autres pays tels que l'Inde et l'Ouganda. Néanmoins, en sa qualité de centre de recherche bénéficiant d'un statut spécial, il est quelquefois autorisé à obtenir et à partager des échantillons de façon plus large. La SECRETAIRE exprime sa gratitude au Conseil scientifique, qui joue un rôle fondamental dans le cadre de la planification de la prochaine Stratégie à moyen terme.

Le Conseil de Direction **prend note** des informations communiquées par la Directrice.

## **7. POINT SUR LE « NOUVEAU CENTRE » ET ARGUMENTAIRE D'INVESTISSEMENT : Point 7 de l'Ordre du jour (Document GC/62/8)**

M. CHAUVET (Responsable des engagements stratégiques et de la mobilisation de ressources), illustrant ses propos à l'aide de diapositives, explique qu'une cérémonie de la pose de la première pierre du Nouveau Centre a eu lieu le 6 février 2020. Les membres du Conseil scientifique ainsi que les représentants locaux, régionaux et nationaux du pays hôte ont assisté à cette cérémonie. Le Centre remercie la France et ses bailleurs de fonds institutionnels pour leur généreux soutien. Le déficit de financement de 9,16 millions d'euros qui subsiste sera couvert par le biais d'une stratégie visant à inciter les personnes ultra-riches et les gouvernements à effectuer des dons substantiels, les entreprises à effectuer des contributions en nature sous forme d'équipements, et le grand public à effectuer des dons. Il est demandé au Conseil de Direction d'envisager d'accorder à la Directrice une autorisation permanente lui permettant d'accepter les dons en nature ou en espèces destinés à meubler et à équiper le Nouveau Centre, sous réserve de l'application des règlements intérieurs, notamment en ce qui concerne le Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques de l'OMS (FENSA).

Mme IZAGUIRRE (Canada) remercie la France pour le soutien apporté au projet « Nouveau Centre » et au travail important réalisé par le CIRC. Le Nouveau Centre va être confronté aux répercussions non prévisibles de la crise sans précédent provoquée par la pandémie de COVID-19, et notamment à des retards dans l'échéancier du projet qui obligeront le Centre à continuer à travailler dans les locaux actuels plus longtemps que prévu. Il est satisfaisant de constater que l'ensemble du personnel du CIRC s'est vu proposer la possibilité de travailler à distance. Le télétravail, qui doit s'appuyer sur un solide cadre éthique et sur des attentes clairement définies en termes de performances, a été mis en place en raison de la pandémie, mais également pour alléger la pression pesant sur les locaux actuels en attendant que le nouveau bâtiment soit prêt.

Tout en reconnaissant les efforts considérables déployés pour mobiliser des ressources afin de couvrir le solde restant à financer du projet, le Canada exhorte le CIRC à se montrer réaliste quant à son approche actuelle en matière de mobilisation de ressources, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Le Canada soutient le principe d'une autorisation permanente accordée à la Directrice afin de lui permettre d'accepter les dons en espèces ou en nature à condition que ces dons respectent les exigences du Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques et qu'ils ne représentent pas un risque financier ou juridique pour le Centre ou pour la réputation de celui-ci. Le fait que le Secrétariat ait entrepris une démarche de priorisation pour le projet est une bonne chose ; l'accent devrait être mis sur les éléments essentiels qui permettront la reprise de la plupart des activités du Centre, y compris avec des capacités réduites, réduisant ainsi le déficit de financement. Cette démarche de priorisation pourra être ajustée dans le temps, au fur et à mesure que de nouveaux financements ou contributions en nature seront disponibles.

M. CHAUVET (Responsable des engagements stratégiques et de la mobilisation de ressources), faisant référence au problème de mobilisation de ressources, confirme que l'approche adoptée par le Centre est réaliste et que les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur la campagne de mobilisation de ressources ont été prises en compte. Il demande aux membres du Conseil de Direction d'apporter, dans toute la mesure possible, leur aide afin d'introduire le Centre auprès de grandes entreprises et de personnes ultra-riches susceptibles de fournir des contributions en nature, telles que des équipements audiovisuels, informatiques ou autres, et d'allouer des subventions et de faire des dons pour le Nouveau Centre. En dépit des problèmes que pose la pandémie, le Centre dispose d'un solide argumentaire d'investissement pour le Nouveau Centre.

M. SHARAN (Inde) soutient la demande visant à autoriser la Directrice à accepter les dons en espèces ou en nature pour le Nouveau Centre sous réserve de l'existence d'un contrôle destiné à s'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts.

La SECRETAIRE assure que toutes les procédures seront correctement suivies afin de s'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts.

M. CHAUVET (Responsable des engagements stratégiques et de la mobilisation de ressources) explique que toutes les transactions financières avec des entités privées seront menées conformément au Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques. Le Bureau du Conseiller juridique de l'OMS a été consulté concernant les contributions en nature. Un plafond a été fixé

pour ces contributions de manière à ce qu'aucune entreprise ne puisse fournir de contribution représentant plus de 5% du budget total du Nouveau Centre.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Point sur le "Nouveau Centre" et argumentaire d'investissement » (GC/62/R6) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/62/8](#) (Point sur le « Nouveau Centre » et argumentaire d'investissement),

1. EXPRIME sa gratitude envers les autorités françaises, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon pour le soutien indéfectible qu'elles lui ont manifesté tant pour assurer des conditions de fonctionnement correctes aux locaux actuels que pour les progrès réalisés sur le projet de « Nouveau Centre » ;
2. RECONNAIT qu'un déficit de financement de 9,16 millions d'euros subsiste pour obtenir un bâtiment moderne, intelligent et ouvert entièrement opérationnel, ce montant devant être rassemblé avant le déménagement dans le « Nouveau Centre », désormais prévu pour 2022 ; Rappelant le paragraphe 5 de sa Résolution GC/61/R9 demandant à la Directrice du CIRC d'étudier d'autres pistes de financement pour le « Nouveau Centre »,
3. PREND NOTE avec grand intérêt de la stratégie de mobilisation de ressources présentée dans le Document GC/62/8 ;
4. AUTORISE la Directrice à accepter les dons en espèces ou en nature destinés à meubler et à équiper le « Nouveau Centre », sous réserve de l'application des règlements intérieurs et en conformité avec ceux-ci, notamment en ce qui concerne le Cadre de collaboration avec les acteurs non étatiques de l'OMS (FENSA) et la reconnaissance des partenaires ;
5. ENCOURAGE les Etats participants à effectuer des contributions volontaires et à soutenir les efforts de mobilisation de ressources en faveur du « Nouveau Centre » ; et
6. PRIE la Directrice de rendre compte de ces efforts de mobilisation de ressources lors de la prochaine session du Conseil de Direction et de tenir le Conseil de Direction et le Groupe de travail sur les infrastructures informés des principales avancées concernant le « Nouveau Centre ».

Mme SCHULTE (Allemagne), faisant référence au paragraphe 6 du projet de résolution, demande que la Directrice rende compte au Conseil de Direction tous les six mois.

Mme KRANAWETTER (Juriste principale, Bureau du Conseiller juridique de l'OMS) déclare que la demande de Mme Schulte pourrait être intégrée dans le projet de résolution ou enregistrée sous la forme d'une recommandation.

Le PRESIDENT suggère que le paragraphe 6 du projet de résolution soit modifié comme suit : « PRIE la Directrice de rendre compte régulièrement, tous les six mois, de ces efforts de mobilisation de ressources... ».

Le Dr AREVALO (Espagne) approuve la modification du paragraphe 6 telle qu'elle est proposée.

La résolution ainsi modifiée est **adoptée**.

**8. POINT SUR L'ELABORATION DE LA STRATEGIE A MOYEN TERME POUR 2021–2025 : Point 8 de l'Ordre du jour (Documents GC/62/9 et GC/62/20), COMPRENANT :**

- **LE RAPPORT DU GROUPE CONSULTATIF *AD HOC* SUR L'EVALUATION DU CIRC ;**
- **LA MISE EN PLACE DU GROUPE DE TRAVAIL CONJOINT GC/SC POUR SUPERVISER L'ELABORATION DE LA STRATEGIE A MOYEN TERME ; ET**
- **L'ALIGNEMENT DE LA STRUCTURE DU BUDGET-PROGRAMME AVEC LA STRATEGIE A MOYEN TERME EN PREPARATION**

Mme LAHOUE (Consultante au CIRC), illustrant ses propos à l'aide de diapositives, déclare qu'elle va fournir des informations en réponse à la demande des Etats participants désireux d'en apprendre davantage sur le processus de préparation de la Stratégie à moyen terme et sur les conclusions initiales du Groupe consultatif *ad hoc*.

L'évaluation externe des activités du CIRC ainsi que les consultations des parties prenantes internes et externes sont désormais achevées. L'ensemble des retours reçus ont été analysés et pris en compte lors des discussions relatives au travail de préparation. L'évaluation externe a généré quelque 30 recommandations, les plus pertinentes concernant les domaines suivants : le processus de hiérarchisation des priorités, le renforcement de la collaboration avec l'OMS, l'équilibre entre les capacités de laboratoire internes et externes, et l'acquisition de nouvelles compétences dans différentes disciplines, notamment en matière de recherche en laboratoire et de bioinformatique, grâce à des collaborations et un partage des ressources avec les Etats participants. Un plan d'action de suivi destiné à apporter des réponses aux 30 recommandations est actuellement en cours d'élaboration ; ce plan d'action sera mis à disposition du Conseil de Direction, du Conseil scientifique et du Groupe de travail d'ici approximativement la mi-juin 2020.

Les consultations internes ont fait intervenir 32 membres du personnel du CIRC, dans le cadre de six groupes de travail pluridisciplinaires et de quatre réunions plénières. Le cadre défini pour ces réunions incluait une vision donnée par la Directrice et les groupes de travail et prenait en considération le mandat et les avantages comparatifs du CIRC. Les résultats de l'évaluation externe ainsi que les tendances mondiales en matière de recherche sur le cancer et les éléments favorisant celle-ci ont également été pris en compte. Les discussions ont porté sur des thèmes particulièrement pertinents dans la mesure où ils devraient permettre de réduire l'incidence du cancer et la mortalité par cancer par le biais de la recherche sur la prévention menée par le CIRC. Les consultations internes, qui ont permis d'examiner les points forts du CIRC ainsi que les domaines dans lesquels ses travaux ont le plus d'impact, ont été intéressantes et instructives. Le fait d'apporter une réponse au besoin, soulevé par les consultations externes, d'un processus de hiérarchisation des priorités clair et transparent est apparu comme particulièrement utile.

Les consultations externes ont fait intervenir 371 personnes, parmi lesquelles d'éminents chercheurs sur le cancer, des experts chevronnés de la santé publique et de la lutte contre le cancer, des partenaires clés, des donateurs et des leaders d'opinion. De plus, 112 chercheurs en début et en milieu de carrière ont également été consultés. Une enquête en ligne a été réalisée. Celle-ci comprenait neuf questions de fond sur les priorités et les défis du CIRC, les avantages comparatifs du Centre, les tendances mondiales en matière de recherche sur le cancer et les éléments favorisant celle-ci, ainsi que les partenariats. Les participants avaient 30 jours pour y

répondre. Les domaines prioritaires identifiés lors des consultations internes et externes étaient similaires et des retours très constructifs ont été obtenus. Une évaluation qualitative des résultats des consultations externes sera finalisée et transmise au Conseil de Direction et au Groupe de travail sur la Stratégie à moyen terme d'ici la mi-juin 2020. Dès la fin de l'année 2019, les membres du personnel d'encadrement de l'OMS avaient également été invités à donner leur avis de façon informelle. Les avantages comparatifs identifiés dans le cadre des consultations internes et externes incluaient l'affiliation du CIRC à l'OMS et son appartenance à la famille des Nations Unies, le pouvoir de fédération de la communauté scientifique internationale du Centre et son autorité impartiale concernant les données de cancérogénicité et les données relatives au fardeau du cancer. Le Secrétariat estime qu'il est essentiel de continuer à s'appuyer sur les piliers de la prévention du cancer : qui peut être atteint d'un cancer, pourquoi est-on atteint d'un cancer, quelles sont les mesures qui permettent de prévenir le cancer et comment utiliser les connaissances acquises (renforcement des compétences au niveau mondial). Ces piliers sont considérés comme étant les priorités fondamentales du CIRC.

Durant les consultations, de nouveaux thèmes ont été identifiés dans les domaines dans lesquels le CIRC est considéré comme ayant un réel impact en termes d'avantages comparatifs. Ces nouveaux thèmes sont particulièrement pertinents dans la mesure où ils devraient permettre une réduction de l'incidence du cancer et de la mortalité par cancer par le biais de mesures de prévention. Les domaines en question sont les suivants : recherche opérationnelle, évolution des facteurs de risque de cancer et populations en transition, et impact économique et sociétal du cancer. Les nouvelles priorités proposées ne sont pas figées et pourront être affinées lors des discussions du Groupe de travail sur la Stratégie à moyen terme.

L'approche proposée pour la future Stratégie du CIRC consiste, pour le Centre, à chercher à maximiser son impact pour les bénéficiaires de ses travaux en renforçant son engagement dans les domaines prioritaires et en choisissant avec soin les domaines dans lesquels effectuer des recherches scientifiques. Les étapes suivantes consisteront à mettre en place le Groupe de travail sur la Stratégie à moyen terme, avec l'objectif d'élaborer le projet final de Stratégie à moyen terme 2021–2025 d'ici mars 2021 en vue de sa soumission au Conseil de Direction. Le Groupe de travail comprendra un membre de l'équipe de direction de l'OMS qui sera chargé de représenter l'OMS.

Le Conseil de Direction est invité à nommer six membres du Conseil de Direction devant participer au Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme, fournir un avis initial sur les priorités proposées et convenir que la planification des programmes et des budgets biennaux du CIRC pendant la période 2021–2025 devra être alignée sur les domaines prioritaires identifiés.

Mme SCHULTE (Allemagne) accueille favorablement l'évaluation réalisée par le Groupe consultatif avec ses cinq membres externes. Elle encourage tous les participants à lire le rapport, qui offre un précieux aperçu des domaines thématiques couverts par le CIRC.

Le Dr BURR (Etats-Unis d'Amérique) déclare que le rapport est instructif et bien pensé et qu'il contient d'importantes recommandations utiles pour l'élaboration de la Stratégie à moyen terme, avec un processus de hiérarchisation stratégique des priorités ouvert, transparent et ciblé. Elle

approuve le travail relatif à la recommandation 2, qui consiste à s'assurer de la participation de l'OMS au processus d'élaboration de la Stratégie à moyen terme, et encourage le CIRC à consulter les membres clés du personnel de l'OMS. Elle souhaiterait en apprendre plus sur la façon dont le CIRC va mettre en œuvre les recommandations en collaborant avec l'OMS dans le domaine des équipements de laboratoire, de la bioinformatique, des biobanques, de la viabilité financière et de la communication sur les valeurs du CIRC. Elle exprime sa satisfaction à l'égard des objectifs généraux poursuivis par le CIRC et attend avec impatience les prochaines discussions sur la Stratégie à moyen terme et le Programme et le Budget qui auront lieu en 2021.

Mme HERNANDEZ (Canada) remercie le Groupe consultatif pour le travail qu'il a réalisé sur cette importante évaluation, qui était indispensable à l'amélioration de l'efficacité du Centre. Elle approuve l'initiative du Secrétariat consistant à élaborer un plan d'action détaillé en réponse aux recommandations et a hâte de prendre connaissance de ce plan d'action plus tard dans l'année. Elle soutient pleinement l'alignement de la structure du Programme et du Budget du CIRC sur la planification critique ainsi que la nécessité de liens clairs entre les priorités du Centre et l'affectation de ses ressources, ce qui améliorera l'efficacité de celui-ci et renforcera la transparence. Les recommandations contenues dans l'évaluation devront être prises en compte lors de l'élaboration de la Stratégie à moyen terme et devront notamment contribuer à la mise en place d'un processus de hiérarchisation stratégique des priorités mieux ciblé et de méthodes de travail plus efficaces dans un environnement post-COVID-19 caractérisé par d'importantes restrictions budgétaires. Elle souhaite des éclaircissements sur la façon dont les nouvelles priorités seront identifiées et alignées sur les résultats de l'évaluation. Le renforcement de la collaboration entre le CIRC et l'OMS compte parmi les recommandations clés et il est important de répondre pleinement à cette recommandation tout en maintenant une répartition claire des rôles. Elle soutient l'accent mis sur les nouveaux domaines prioritaires, et notamment l'impact économique et sociétal du cancer, tels qu'énoncés dans l'Annexe 1 du [Document GC/62/20](#). Le Canada approuve la composition proposée du Groupe de travail conjoint.

En réponse aux commentaires exprimés, Mme LAHOUE (Consultante au CIRC) déclare que l'évaluation externe a été à la fois une opportunité unique et un exercice utile dont sont ressorties des recommandations concrètes et constructives. Toutes les recommandations ont été acceptées par le CIRC, qui examine actuellement comment les mettre en œuvre dans le délai imparti. L'OMS a très tôt apporté son concours au processus d'évaluation et la coordination avec l'OMS est apparue comme essentielle pour le travail du CIRC dans un certain nombre de domaines, dont la recherche opérationnelle. Les consultations externes ont permis d'accéder à d'importants documents de référence, notamment les stratégies nationales de lutte contre le cancer, ainsi qu'à des informations importantes sur les domaines dans lesquels le Centre pourrait améliorer son efficacité organisationnelle. La Stratégie à moyen terme tiendra compte de toutes les informations ainsi acquises. Dans le contexte de restrictions budgétaires actuel, l'évaluation externe aidera également le CIRC à se concentrer sur les priorités identifiées.

L'objectif de l'évaluation n'était pas de donner des priorités au CIRC mais de souligner l'importance du processus de hiérarchisation des priorités et de le rendre transparent et ouvert. L'évaluation a mis en lumière un certain nombre de priorités, y compris l'importance des avantages comparatifs



du Centre tels que son travail dans les PRFI. Le processus d'évaluation a été mené de manière rigoureuse.

La SECRETAIRE rappelle que, durant son intervention dans la matinée, la Scientifique en chef de l'OMS, le Dr Soumya Swaminathan, a récapitulé certains des domaines de collaboration actuels du CIRC et de l'OMS. Elle peut confirmer que le dialogue et la coopération entre l'OMS et le CIRC s'améliorent de mois en mois. L'OMS est en train de renforcer son équipe dédiée au cancer à Genève et le CIRC se réjouit de pouvoir collaborer à l'avenir avec cette équipe.

M. DE RAEDT (Belgique) salue l'évaluation indépendante qui a été réalisée ainsi que les résultats qui ont été obtenus. Cette évaluation cerne bien les nouveaux enjeux qui ont été soulignés ces dernières années par le Conseil de Direction, en particulier la nécessité de définir des priorités et de travailler en étroite collaboration avec l'OMS. La Directrice du CIRC s'est montrée particulièrement désireuse de mettre en pratique ces recommandations. Le plan d'action est sans conteste la bonne approche. Il a été proposé à un représentant de la Belgique, le Dr Marc Van den Bulcke, de participer au nouveau Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme.

Mme LAHOUE (Consultante au CIRC) confirme que l'évaluation externe et les recommandations offrent une chance unique de procéder à une hiérarchisation rigoureuse des priorités dans le cadre du processus d'élaboration de la Stratégie à moyen terme. Le CIRC se réjouit de la participation de la Belgique au groupe de travail nouvellement constitué.

La SECRETAIRE déclare que l'expertise du Dr Marc Van den Bulcke sera appréciable lors de l'élaboration de la Stratégie à moyen terme.

Le PRESIDENT rappelle au Conseil de Direction que la nomination des membres du Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme doit respecter les règles d'équité géographique et de parité.

Mme KRANAWETTER (Juriste principale, Bureau du Conseiller juridique de l'OMS) explique qu'en principe, les membres des groupes de travail sont nommés à titre individuel. Dans l'hypothèse où un représentant ne pourrait plus assurer ses fonctions au sein du groupe de travail, le pays concerné pourra nommer un remplaçant.

Le Dr BURR (Etats d'Unis d'Amérique) souhaite nommer le Dr Satish Gopal en qualité de membre du Groupe de travail conjoint.

La SECRETAIRE déclare que le Dr Satish Gopal est un éminent scientifique et un chef de file de la recherche sur le cancer dans les PRFI et qu'il bénéficie d'une vaste expérience en Afrique et en Asie.

Le Dr PINHO MENDES PEREIRA (Brésil) souhaite nommer le Professeur Liz Almeida, de l'Institut national brésilien du cancer.

Le Dr NAKAGAMA (Japon) souhaite nommer le Dr Yosuke Kita, représentant du Japon au sein du Conseil de Direction.

Le Dr KOROBKO (Fédération de Russie) approuve l'approche exposée pour l'élaboration de la Stratégie à moyen terme et propose sa candidature en qualité de membre du Groupe de travail conjoint.

La SECRETAIRE accueille favorablement les nominations proposées par le Brésil, le Japon et la Fédération de Russie.

Le PRESIDENT confirme que des membres du Conseil scientifique participeront au nouveau groupe de travail. Il rappelle qu'un membre initial du Groupe consultatif (de l'Allemagne ou de la Suisse) devra également continuer à siéger en qualité de membre du Groupe de travail conjoint.

Mme SCHULTE (Allemagne) déclare qu'un représentant de l'Allemagne souhaite continuer à siéger en qualité de membre du Groupe de travail conjoint.

Le Dr STEBER BÜCHLI (Suisse) confirme que la décision concernant le représentant de l'Allemagne qui continuera à siéger en qualité de membre du Groupe de travail conjoint a été convenue d'un commun accord.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport d'évaluation du Groupe consultatif sur les activités du CIRC et point sur la Stratégie à moyen terme 2021–2025 du CIRC » (GC/62/R8) :

Le Conseil de Direction,

Ayant passé en revue le [Document GC/62/9](#) « Rapport d'évaluation du Groupe consultatif portant sur l'évaluation des activités du CIRC par rapport à son mandat, point sur la Stratégie à moyen terme 2021–2025 du CIRC et nomination des membres du Conseil de Direction devant participer au Groupe de travail supervisant son élaboration »,

Rappelant sa Résolution GC/61/R7,

1. REMERCIE le Groupe consultatif *ad hoc* pour son Rapport d'évaluation et ses recommandations ;
2. REMERCIE le Bureau de l'évaluation de l'Organisation mondiale de la Santé ainsi que le Secrétariat du CIRC pour le soutien précieux qu'ils ont apporté au Groupe consultatif *ad hoc* ;
3. REMERCIE le Conseil scientifique pour son examen du Rapport d'évaluation du Groupe consultatif et pour ses commentaires tels qu'ils figurent au [Document GC/62/4](#) ;
4. REMERCIE le Secrétariat du CIRC pour le point effectué sur l'élaboration de la Stratégie à moyen terme 2021–2025, qui doit être finalisée en collaboration avec le Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme en vue de son approbation par le Conseil de Direction lors de sa prochaine session en mai 2021 ; et
5. Notant que les membres du Conseil scientifique nommés pour participer au Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme sont les Docteurs Maria Sibilia (Autriche), Christine Friedenreich (Canada), Janne Mikael Pitkäniemi (Finlande) et Ravi Mehrotra (Inde), DECIDE de nommer les membres du Conseil de Direction de l'Allemagne (Mme Elisabeth Schulte), de la Belgique (Dr Marc Van den Bulcke), du Brésil (Dr Liz Almeida), des Etats-Unis d'Amérique (Dr Satish Gopal), de la Fédération de Russie (Dr Igor Korobko) et du Japon (Dr Yosuke Kita) en qualité de membres du Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme.

En réponse à une question de Mme SCHULTE (Allemagne), Mme KRANAWETTER (Juriste principale, Bureau du Conseiller juridique de l'OMS) confirme que les membres du Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme nommés par le Conseil de Direction ne seront pas nécessairement des membres du Conseil de Direction et qu'ils participeront au Groupe de travail conjoint à titre individuel. La mesure dans laquelle les membres du Groupe de travail consulteront l'Etat participant qui les aura nommés relèvera des Etats participants.

La résolution est **adoptée**.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Alignement de la structure du Programme et du Budget 2022–2023 du CIRC sur le projet de Stratégie à moyen terme 2021–2025 » (GC/62/R9) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/62/20](#) « Alignement de la structure du Programme et du Budget 2022–2023 du CIRC sur le projet de Stratégie à moyen terme 2021–2025 »,

1. RECONNAIT que le Secrétariat du CIRC devra préparer le Projet de Programme et de Budget 2022–2023 pendant la finalisation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 du CIRC, ces deux documents devant être soumis pour approbation par le Conseil de Direction lors de sa prochaine session ordinaire en 2021 ;
2. NOTE que la préparation du Projet de Programme et de Budget 2022–2023 s'appuiera sur les conseils préliminaires fournis par le Groupe de travail conjoint Conseil de Direction/Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme du CIRC, mis en place par la Résolution GC/62/R8 ;  
et
3. CONVIENT que la conception des programmes et des budgets biennaux du CIRC pendant la période 2021–2025 devra clairement mettre l'accent sur les priorités définies et que le prochain Programme et Budget 2022–2023 devra être aligné sur les domaines prioritaires identifiés.

La résolution est **adoptée**.

**La séance est levée à 14h00 (heure d'été d'Europe centrale).**